

VEYRE-MONTON

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 322 - SEPTEMBRE OCTOBRE 2026
www.mairie-veyremonton.fr



Chères Veyre-Montonnaises, chers Veyre-Montonnais,

Alors que s'achève la période estivale et que chacun retrouve progressivement le rythme de la rentrée, j'espère que vous avez pu profiter de moments de repos, de partage et de convivialité, malgré un été marqué par des épisodes de fortes chaleurs.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des agents municipaux qui, tout au long de l'été, ont fait preuve d'un engagement remarquable, dans des conditions climatiques parfois particulièrement éprouvantes.

La rentrée est également un moment de retrouvailles et de renouveau. J'aurai le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de notre commune le **dimanche 6 septembre à 9 heures**, à l'Espace Harmonia, autour d'un petit-déjeuner convivial. Ce sera l'occasion de leur souhaiter la bienvenue et de leur faire découvrir les atouts de notre beau village.

Je serai également heureux de retrouver les élèves, leurs familles ainsi que les équipes éducatives à l'occasion de la rentrée scolaire.

Enfin, la rentrée sera placée sous le signe de la convivialité avec un week-end festif les 5 et 6 septembre. Habitants, associations, bénévoles et acteurs locaux se retrouveront pour partager de nombreux moments d'animation et de découverte, témoignant du dynamisme de notre commune.

À cette occasion, le feu d'artifice initialement prévu le 14 juillet, qui avait dû être annulé pour des raisons de sécurité, sera tiré le samedi 5 septembre. La soirée débutera dans une ambiance musicale, propice aux retrouvailles et au partage.

J'espère vous retrouver nombreux pour célébrer ensemble cette belle rentrée et faire vivre, une nouvelle fois, l'esprit de convivialité qui caractérise Veyre-Monton.

Bien cordialement,

Philippe CASSES
Maire de Veyre-Monton



Cérémonie républicaine du 14 juillet



LE COIN DES FINANCES

Valorisation du patrimoine communal

De 2002 à 2017, un bâtiment communal situé au Pra de Serre a été mis gratuitement à la disposition de la Communauté de communes Mond'Arverne dans le cadre d'une convention qui stipulait des travaux en contrepartie.

De 2017 à 2025, cette mise à disposition s'est poursuivie sans convention signée et sans qu'aucun loyer ne soit perçu par la commune.

Dès notre prise de fonction en mars, nous avons souhaité mettre fin à cette situation en régularisant l'occupation du bâtiment. Une nouvelle convention a été signée, prévoyant un loyer annuel de 38 000 €. Le titre de recette correspondant a été émis. Nous remercions le nouveau président de Mond'Arverne pour cet accord trouvé.

Cette décision illustre une gestion plus rigoureuse et responsable du patrimoine communal. Pendant de nombreuses années, l'absence de loyer a représenté un important manque à gagner pour les finances de la commune. Nous avons fait le choix de défendre les intérêts des habitants en veillant à ce que les biens communaux soient désormais valorisés de manière juste et équitable.

Syndicat Intercommunal de Chadieu

Notre commune conserve une vice-présidence au Syndicat Intercommunal de Chadieu afin de défendre pleinement les intérêts de nos habitants.

Contrairement à la précédente mandature, durant laquelle cette fonction donnait lieu au versement d'une indemnité, nous avons choisi d'exercer cette responsabilité sans aucune rémunération, dans un souci de bonne gestion des finances publiques.

FLASH INFO

Connaissez-vous France Services ?

Une structure qui concentre plusieurs services sous la forme d'un guichet unique, à la fois physique et numérique, et qui permet de maintenir des services publics de proximité et d'accompagner ainsi les administrés dans leurs démarches auprès des Impôts, de la CPAM, de la CAF ou encore de la CARSAT.

Antenne France Services à Vic-le-Comte, parvis de l'Hôtel de ville
04 73 69 21 28

Chemin du Breuil

Parce que les projets de la commune se construisent avec celles et ceux qui y vivent, les élus sont allés à la rencontre des riverains du chemin du Breuil afin d'échanger sur le projet de réfection de cette voie inscrit au budget communal.

Actuellement en finition gravillonnée, le chemin du Breuil fera prochainement l'objet de travaux d'aménagement. Cette rencontre sur le terrain a permis de recueillir les avis, remarques et propositions des habitants. Dans un dialogue ouvert et constructif, des solutions partagées ont été trouvées, dans un climat d'écoute et de confiance. Les travaux pourront ainsi être engagés à l'automne avec un projet enrichi par les contributions des riverains.

Cette démarche illustre la volonté de l'équipe municipale d'associer les habitants aux projets qui concernent leur cadre de vie, afin de construire ensemble des aménagements répondant au mieux aux attentes de chacun.



ENVIRONNEMENT

Des espaces publics plus verts

A l'invitation de Jean-Philippe PERRET, vice-président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme en charge de la transition écologique et de l'innovation territoriale, Philippe CASSES et Christophe DOUSSAUD ont participé à la « Rencontre de la Transition écologique » consacrée à la végétalisation des espaces publics.

Cette réunion a d'abord fait l'objet d'une présentation des dispositifs d'accompagnement des communes, tant sur le plan financier qu'en matière d'ingénierie. Les échanges avec le CAU (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et les services du Conseil départemental ont également permis d'identifier des actions concrètes pour embellir notre cadre de vie, améliorer le confort des habitants et adapter nos espaces aux enjeux climatiques.

Dans la continuité de cette démarche, une réunion de travail sera organisée à l'automne avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'élaborer un plan d'actions cohérent.

Plusieurs projets sont d'ores et déjà à l'étude, notamment la création d'un permis de végétaliser, l'adaptation des plantations à l'évolution du climat ainsi que la végétalisation de la cour de l'école.

Elle se concrétise grâce à vous

Plusieurs projets ont déjà permis d'y associer les habitants. Vous avez ainsi participé activement aux réflexions amont concernant le quartier des Remparts et le chemin du Breuil et vos contributions enrichissent nos décisions pour vos quartiers.

La Charte de la démocratie participative est en cours de finalisation. Elle sera présentée en réunion publique pour recueillir vos commentaires. Elle définit le cadre de nos échanges et de nos engagements communs.

Aujourd'hui, nous vous invitons à participer à la création d'un projet important que nous vous avons promis : un marché à Veyre-Monton. Prenez cinq minutes pour répondre au questionnaire joint à cette lettre. Vous pourrez également le compléter sur le stand de la mairie, dans le cadre du Forum des associations le 6 septembre. Votre avis est précieux pour nous aider à construire un marché qui réponde aux attentes du plus grand nombre.

SOLIDARITÉ ET JEUNESSE

Information sur les services périscolaires

A la suite d'un contrôle réalisé par la CAF, la commune fait évoluer les modalités de réservation des services périscolaires afin de mieux anticiper l'organisation des accueils et de répondre aux recommandations formulées par la CAF.

Ces nouvelles modalités permettent d'adapter les effectifs d'encadrement, d'assurer la sécurité des enfants et d'améliorer la préparation des repas qui sont cuisinés sur place. Une réservation effectuée le matin même, par exemple à 9 heures pour un repas servi à 12 heures, ne permet pas aux équipes de préparer l'accueil et les repas dans de bonnes conditions. Respecter ces délais, c'est aussi valoriser le travail quotidien des agents communaux des services périscolaires et de restauration, leur organisation et leur engagement auprès des enfants.

Les réservations devront désormais être effectuées avant le dimanche minuit pour la semaine suivante. Les annulations resteront possibles jusqu'à deux jours ouvrés avant l'accueil. Les situations exceptionnelles (maladie, événement familial...) pourront être prises en compte sur justificatif.

Cette évolution vise à garantir un service de qualité, une meilleure organisation des équipes et une gestion plus responsable des repas.

Formation aux gestes de premiers secours

Il reste encore des places ! Trois dates sont programmées pour cette formation de sensibilisation organisée par le CCAS :

Samedi 12 septembre 2026 de 9h30 à 11h30

Mardi 15 septembre 2026 de 18h à 20h

Jeudi 17 septembre 2026 de 18h à 20h

Inscription par mail : ccas@mairie-veyremonton.com, en précisant vos coordonnées et la date choisie.

Une confirmation sera adressée par retour de mail.

Une attestation de sensibilisation sera remise à l'issue de la formation.

MOMENTS FORTS

Animations du 14 juillet pour tous

Après la cérémonie officielle et le banquet républicain, les festivités se sont poursuivies tout au long de la journée. Concours de pétanque, jeux pour les enfants, banda, concert et retransmission du match de football ont rassemblé de nombreux Veyre-Montonnais venus partager ces beaux moments malgré une chaleur accablante. Merci à toutes et à tous !



RENDEZ-VOUS À VENIR

Vous êtes nouveau sur la commune ?

Monsieur le Maire et les élus vous accueillent autour d'un petit déjeuner, salle Harmonia, dimanche 6 septembre à 9 heures.

Forum des association et foire vide-greniers

Dimanche 6 septembre, retrouvez vos associations sur le parvis et salle Harmonia, de 10 à 16 heures - Buvette assurée par le basket club Val de Veyre Orcet. Quant à eux, les exposants vous attendent au Champ de Foire à partir de 8 heures.

INTERCOMMUNALITÉ

Votre municipalité au sein des commissions

Afin de défendre vos intérêts et de participer activement aux projets portés par l'intercommunalité, votre municipalité sera représentée au sein de cinq commissions communautaires.

Les représentants désignés sont les suivants :

- Commission Transversalité
 - Titulaire : Alexis GATIGNOL
 - Suppléante : Danielle GRANGE
- Commission Lien social
 - Titulaire : Delphine VIGIER
 - Suppléante : Céline GRENIER
- Commission Rayonnement territorial
 - Titulaire : Philippe CASSES
 - Suppléant : Guy LEMASSON
- Commission Aménagement du territoire
 - Titulaire : Marie-Laure BASTIDE
 - Suppléant : Maxim DESCOLLONGES
- Commission Transition écologique
 - Titulaire : Nadine VALLESPI
 - Suppléant : Christophe DOUSSAUD

Par leur engagement, vos élus participeront aux réflexions et aux décisions qui concernent l'avenir de notre territoire, avec pour objectif de défendre les intérêts de notre commune et de porter vos attentes à l'intercommunalité.

AGENDA

29 et 30 AOÛT : Pèlerinage à Notre-Dame de Monton

5 SEPTEMBRE : 20h, soirée festive et 23h feu d'artifice au complexe sportif

6 SEPTEMBRE : 9h, petit déjeuner des nouveaux arrivants sur la commune - Salle Harmonia

6 SEPTEMBRE : 10h, forum des associations - Parvis et salle Harmonia

6 SEPTEMBRE : 8h-18h, foire vide-greniers - Espace du Champ de foire

6 SEPTEMBRE : 13h, fête du cheval - Terrain des cavaliers de Saint-Alyre

8 SEPTEMBRE : 19h00, réunion pour le comité des fêtes - Salle Harmonia

10 SEPTEMBRE : 16h30-19h30, collecte de sang - Harmonia

20 SEPTEMBRE : Exposition de motos de collection et vente de pièces détachées - Complexe sportif

27 SEPTEMBRE : 14h, balade le long de la Veyre au profit du Téléthon - Départ complexe sportif

4 OCTOBRE : A partir de 9h, 24ème fête du pain - Soulasse

11 OCTOBRE : Sortie VTT au profit du Téléthon - Départ du complexe sportif

24 OCTOBRE : Tournoi de pétanque au profit du Téléthon

Réservez votre soirée le samedi 5 septembre
au complexe sportif !

Afin de bien démarrer la rentrée, la municipalité vous propose de vivre une soirée festive samedi 5 septembre, à 19 heures avec une ambiance musicale et de la restauration sur place.

Le feu d'artifice du 14 juillet, qui a été annulé en raison des risques d'incendie, sera tiré à 23 heures.

EXPRESSION OPPOSITION

De nombreux habitants nous demandent pourquoi nous écrivons si peu dans cette lettre municipale. Avec une tribune limitée à 850 caractères, à transmettre avant le 10 juillet pour une parution le 22 août, il est impossible de développer nos propositions. La démocratie mérite un véritable espace de débat.

Un sujet d'inquiétude : le nouveau règlement des services périscolaires. Toute réservation ou annulation hors délai (moins de 2 jours ouvrés) sera facturée : 10 € pour un repas et de 5 à 10 € pour le périscolaire. Un enfant malade, sans certificat médical, pourrait ainsi coûter jusqu'à 17 € supplémentaires par jour à sa famille !

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée. Soyez certains que nous serons vigilants quant aux décisions qui seront prises concernant le bâtiment scolaire.

À la rentrée, notre groupe s'ouvrira à toutes celles et ceux qui souhaitent partager leurs idées sur les sujets de société et d'environnement.

Suivez-nous : Facebook Utile-Veyremonton et Instagram @utile_veyremonton

Mieux consommer avec l'AMAP

L'Amap de la Veyre est une association ayant pour but le maintien de l'agriculture paysanne par la mise en relation directe des producteurs et des consommateurs.

Une distribution a lieu hebdomadairement les vendredis entre 18 heures et 19 heures 30, salle des Tilleuls à Monton.

Les adhérents commandent auprès d'une quinzaine de producteurs divers produits issus de l'agriculture et de l'artisanat paysan local, parmi lesquels des légumes de saison (panier avec 3 tailles possibles), du fromage (chèvre, Saint-Nectaire), des oeufs, des produits bovins (viande, lait, yaourt), de la volaille, du porc et du poisson (truite et omble), mais aussi du pain, des brioches, des pâtisseries, de la farine, des bières locales, des escargots ou encore du miel.

N'hésitez pas à venir rencontrer les membres du collectif bénévole et les producteurs de l'association qui se feront un plaisir de vous accueillir lors d'une prochaine distribution.

Plus d'info : amapdelaveyre63@gmail.com



Balade au profit du Téléthon

Les associations Sites et Patrimoines et Vert Monton vous invitent à découvrir la richesse des patrimoines historiques et naturels le long de la Veyre, lors d'une balade commentée le **dimanche 27 septembre à 14 heures** au départ du complexe sportif.

Des bénévoles des deux associations vous délivreront des informations sur la Veyre, sa biodiversité, ses moulins et sur l'histoire du bâti tout au long du parcours. Un goûter clôturera la sortie.

La participation sera libre au profit du Collectif Tous Solidaires qui oeuvre pour le Téléthon.

Balade familiale sur terrain plat d'une durée estimée de deux heures.

Inscription obligatoire par mail avant le 19 septembre : vertmonton@mailo.com

Le Téléthon fête ses 40 ans



Venez nombreux pour construire ensemble ce 40ème Téléthon ! Réunion de rentrée ouverte à toute personne désireuse de s'impliquer le **jeudi 10 septembre à 20 heures**, salle Occitanie.

Toutes les informations : www.telethon2veyre.fr
telethon.cts.vmmv@gmail.com et Page FB [telethon2veyre](https://www.facebook.com/telethon2veyre)

Rendez-vous pour la 24ème Fête du pain

Le **dimanche 4 octobre**, à Soulassse, le CAV'S organise la 24ème fête du pain. Comme le veut la tradition, les pains seront cuits dans le four banal du village par *Les Midinettes*. Les incontournables tripes, pieds de cochons et le savoureux bœuf Soulassois, mijotés dans le four à pain, raviront une nouvelle fois les gourmands.

A cette occasion, deux formules de repas sont proposées. Pour toute information à ce sujet et pour réserver (le nombre de places est limité), contactez le 06 85 64 42 07.

Cette journée sera ponctuée de nombreuses animations grâce à la présence de musiciens et d'artistes. Dès 10 heures, les stands de produits de terroir vous accueilleront Grande Rue.

Buvette et restauration rapide seront assurées en continu.

Convivialité, gourmandise et bonne humeur garanties !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Raphaël DUPASQUIER MOREIRA
 Margot DESCOLLONGES

MARIAGE :

Virginie PANNIER et Félix FINE

DÉCÉS :

Alain GENDRE
 René MOULIN



Mairie - 26 rue du Cheix- 63960 Veyre-Monton
 04 73 69 60 31 contact@mairie-veyremonton.com
www.mairie-veyremonton.fr
 @ville de Veyre-Monton
 @veyremontonofficiel
 Télécharger CityAll

La mairie vous accueille :

- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
- Mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Ouverture du service urbanisme les après-midi

L'agence postale en mairie vous accueille :

- Lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- Mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Permanences :

- Philippe CASSES, maire, sur rendez-vous le lundi de 17h30 à 18h30, le mercredi de 11h00 à 12h00 et le jeudi de 17h00 à 18h00.
- Marie-Laure BASTIDE, 1ère adjointe, sur rendez-vous le lundi de 17h30 à 18h30 et le mercredi de 11h00 à 12h00.
- Christophe DOUSSAUD, Nelly WEISMESCHKIRCH, Alexis GATIGNOL, Céline GRENIER, Anthony PEREIRE et Claude DA SILVA NEVES, adjoints, sur rendez-vous

INFOS PRATIQUES